



Juillet 2018

COMMUNICATION SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS EN 2017

Message du président

En adhérant au Pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies en 2004, Renault Trucks a manifesté son engagement à faire des valeurs liées au respect des droits de l'homme et des normes du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption les fondements de sa responsabilité d'entreprise et à les promouvoir dans sa sphère d'influence.

Héritier de plus d'un siècle de savoir-faire français du camion, Renault Trucks fournit aux professionnels du transport dans le monde les outils dont ils ont besoin pour accomplir efficacement leur mission. Nous proposons aux exploitants et utilisateurs une gamme étendue de véhicules et de services adaptée à un large éventail d'activités.

Nos responsabilités de constructeur vis-à-vis de nos clients, partenaires, collaborateurs et concitoyens sont importantes. Nous œuvrons aux progrès d'une mobilité durable en nous attachant à proposer des véhicules toujours plus performants, plus sûrs et plus respectueux de l'environnement. Nous veillons à les concevoir, à les produire, à les distribuer et à les entretenir en toute intégrité, en préservant la santé de nos collaborateurs ainsi que notre cadre de vie.

Je renouvelle pour l'année 2018 l'engagement de Renault Trucks à respecter, à mettre en œuvre et à promouvoir les 10 principes du Pacte mondial.

Bruno Blin
Président de Renault Trucks SAS

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name "Bruno Blin".

Communication sur les progrès réalisés en 2017

Renault Trucks SAS mène ses activités de constructeur de véhicules industriels avec intégrité, dans le respect des réglementations internationales et en accord avec le modèle de responsabilité et de développement durable du groupe Volvo dont il est une filiale. Basé sur les principes du Pacte mondial de l'ONU, dont le groupe Volvo est également signataire depuis 2001, ce modèle prend également en compte les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

La contribution de Renault Trucks est consolidée à l'échelle du groupe et alimente un rapport annuel, le [Volvo Group Annual and Sustainability Report](#) ainsi qu'un rapport complémentaire [GRI G4](#), accessibles sur le site www.volvogroup.com.

La responsabilité sociale de Renault Trucks SAS est évaluée par l'agence de notation indépendante Ecovadis.

I/Principes relatifs aux droits de l'homme

Renault Trucks entreprend et mène ses affaires de manière responsable, en accord avec les principes exposés dans le [Code de conduite](#) du groupe Volvo, politique de référence, qui s'applique obligatoirement à l'ensemble des dirigeants et des collaborateurs.

Le Code de conduite, mis à jour en 2017, établit de façon claire et pratique ce qui est attendu de tout employé. Il couvre la question des droits de l'homme et aborde notamment le harcèlement, la non-discrimination, la santé et la sécurité au travail, la liberté d'association et la liberté syndicale, la durée du travail, le travail forcé et le travail des enfants. Le Code de Conduite traduit l'entier soutien du groupe Volvo à la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies. En outre, le groupe Volvo est engagé dans la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Les dirigeants, employés et cadres de Renault Trucks, comme ceux de l'ensemble du groupe Volvo, doivent se former en ligne sur un site intranet au Code de conduite par le biais d'un jeu, le *Game of Conduct*. Ce jeu, disponible en 14 langues, est complété par des discussions sur des dilemmes éthiques organisées au sein des services et départements de l'entreprise. 75 % de l'encadrement de Renault Trucks SAS a subi cette formation en 2017.

Renault Trucks défend les droits de l'homme dans le cadre de ses activités et sur le lieu de travail, en respectant les individus et en offrant de bonnes conditions de travail. L'entreprise encourage la diversité et ne permet aucune forme de discrimination eu égard au sexe, à la race, à la religion, aux handicaps, à l'orientation sexuelle, à la nationalité, aux opinions politiques et syndicales, à l'origine sociale ou ethnique. Elle offre un environnement de travail sûr à ses employés, respecte la liberté d'association et les négociations collectives, ne tolère ni le travail forcé ou obligatoire, ni le travail des enfants.

Le respect des droits de l'homme est pris en compte dans les conventions cadres passées avec les fournisseurs de Renault Trucks. Afin d'éviter et de minimiser les risques de violations des droits de l'homme, ces derniers sont évalués en fonction de leur secteur d'activité et de leur origine géographique. Dans le cadre des efforts déployés pour défendre les droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement, les performances des fournisseurs en matière de responsabilité sociale sont évaluées. Ces actions sont réalisées par les structures centralisées du groupe Volvo et commentées dans le [Volvo Group Annual and Sustainability Report](#).

II/Principes relatifs aux normes du travail

Renault Trucks respecte scrupuleusement le droit du travail partout où il mène ses activités et agit conformément au Code de conduite du groupe Volvo auquel il appartient.

- **Non-discrimination :**

Renault Trucks recrute et traite ses employés sans discrimination de sexe, de race, de religion, d'âge, de handicaps, d'orientation sexuelle, de nationalité, d'opinion politique, d'affiliation syndicale, ou d'origine sociale ou ethnique. La diversité sur le lieu de travail, à tous les niveaux, est encouragée.

- **Droit du travail :**

Renault Trucks ne tolère aucune forme de travail forcé, de travail obligatoire ou de travail des enfants. L'âge d'embauche minimum est l'âge de la fin de la scolarité obligatoire. La liberté d'association, ainsi que le droit à la négociation collective et à la conclusion d'accords sont respectés dans tous ses établissements.

- **Environnement de travail :**

Tous les employés de Renault Trucks ont la garantie de travailler dans un environnement de travail offrant toutes les conditions de santé et de sécurité requises.

Renault Trucks promeut activement la santé et la sécurité au travail de ses collaborateurs, tant au plan physique que psychologique et social.

Dialogue social

Renault Trucks respecte la liberté d'association et reconnaît le droit à la négociation collective. L'entreprise s'engage à favoriser le dialogue social à tous ses niveaux hiérarchiques et à privilégier des relations de confiance avec ses partenaires sociaux, basées sur la concertation et le dialogue dans l'intérêt du développement de la performance économique et du bien-être des collaborateurs.

Un accord relatif au dialogue social signé par l'ensemble des syndicats en 2006 offre aux partenaires sociaux des moyens pour mener à bien leurs missions dans le cadre des différentes instances ou de négociations. Il permet des échanges de qualité entre les équipes des ressources humaines, la direction générale et les partenaires sociaux.

En 2017, Renault Trucks et les instances représentatives du personnel ont négocié 8 accords collectifs portant notamment sur le contrat de génération, le partage de la valeur ajoutée, le plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO), le droit à la déconnexion, l'utilisation du compte épargne-temps, la prévoyance Frais de santé. Douze commissions de suivi des accords préalablement signés se sont réunies.

Dans l'année se sont également tenus 11 comités centraux d'entreprise (C.C.E.), 2 commissions Formation, 2 commissions Qualité de vie au travail, 1 commission Économique ainsi que 2 réunions avec les instances dirigeantes (rencontres avec le président) et une réunion du Comité de groupe France.

Santé et sécurité au travail

Renault Trucks œuvre de façon continue à garantir la santé et de la sécurité des personnes dans ses activités.

Un réseau Sécurité, composé de 45 membres -correspondants, animateurs sécurité-conditions de travail, ergonomes, médecins- a été animé avec régularité en 2017 pour partager des bonnes pratiques,

établir les bilans sécurité de chacun des sites, harmoniser les comportements et appliquer les directives Santé –Sécurité en vigueur dans l'ensemble du groupe Volvo.

Dans le domaine des risques psycho-sociaux, Renault Trucks a mis à disposition de ses organisations trois méthodologies d'évaluation différentes pour que des bilans annuels adaptés aux particularités des différents secteurs de l'entreprise soient réalisés.

Enfin, un responsable santé-sécurité a été installé pour l'accompagnement des succursales de la marque dans le réseau de distribution en France.

Lutte contre la discrimination et égalité des chances

Renault Trucks est engagé, notamment par différents accords d'entreprise, dans le déploiement d'une politique Diversité et Inclusion basée sur 4 piliers :

- l'égalité de traitement (égalité des chances basée sur les compétences, sans distinction de sexe, d'âge, d'ethnie ou d'origine, de religion, de handicap et d'orientation sexuelle)
- la lutte contre la discrimination
- la lutte contre le harcèlement
- une politique de recrutement favorisant la diversité

- *Emploi et handicap*

Renault Trucks SAS et ses partenaires sociaux font vivre au quotidien un neuvième Handi'Accord conclu pour la période 2016-2018. Il encadre des actions en faveur du recrutement, de l'accueil, de la formation, de l'insertion, du maintien dans l'emploi et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. L'accord prévoit des initiatives en faveur du secteur adapté et protégé (ESAT – Établissements et services d'aides par le travail ; EA - entreprises adaptées) et comprend des mesures à destination des salariés ayant des conjoints ou des enfants en situation de handicap. Applicable au sein des cinq établissements de Renault Trucks SAS en France, il est piloté par le Centre d'expertise Ressources humaines de l'entreprise et animé par un réseau de correspondants.

En 2017, Renault Trucks a signé une Charte Diversité et handicap avec 5 agences d'intérim partenaires et participé à une dizaine d'événements spécialisés dans l'emploi des personnes handicapées.

- *Égalité hommes-femmes*

Un accord d'entreprise sur l'égalité hommes-femmes, conclu en 2011, a été reconduit en 2015 pour une période de trois ans, signé par les 5 organisations syndicales représentatives. Aux termes de cet accord, des engagements ont été pris dans le domaine de la promotion professionnelle, l'articulation entre la vie professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale, le développement de l'inclusion au sein des équipes. L'accord encourage aussi le développement de réseaux internes comme le réseau WIN (Women Inclusive Network), créé pour favoriser le développement personnel et professionnel des femmes et promouvoir la mixité. En 2017, WIN comptait un total de 407 membres dont 22 % d'hommes.

À périmètre constant, en 2017, les femmes ont représenté 37 % (42 % en 2016) des recrutements totaux (C.D.I., C.D.D., alternants, hors personnel intérimaire). Leur part dans le personnel a progressé de 0,5 point à 21,2 %. Elles ont représenté 20 % de l'encadrement contre 19 % en 2016. Les seniors (50 ans et plus) ont compté pour environ 25 % de l'effectif total. Un peu plus de 4,5% des recrutements ont concerné des profils ayant 50 ans et plus.

En 2017, Renault Trucks a mené des plans d'actions particuliers sur l'égalité hommes-femmes, notamment dans la division Fabrications de l'entreprise. L'entreprise œuvre avec ses agences d'intérim partenaires pour plus de diversité dans les recrutements. Le taux de femmes dans les embauches d'opérateurs a progressé pour représenter, par exemple, 14 % des recrutements de l'activité d'assemblage de moteurs et 50 % de ceux de pour l'activité de logistique de la pièce de rechange.

Renault Trucks agit aussi pour promouvoir ses métiers, en particulier techniques, auprès des jeunes femmes. C'est le cas dans les lycées de la région lyonnaise avec l'association OPE (Objectifs pour l'emploi des cadres en Région Rhône-Alpes).

- *Diversité et inclusion*

Renault Trucks, signataire en France depuis 2013 de la charte LGBT (Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) de l'association "L'autre Cercle", s'est engagé à ce titre à créer un environnement inclusif pour les collaborateurs concernés, à veiller à une égalité de droits et de traitement, et à soutenir les victimes de propos ou d'actes discriminatoires. Cet engagement est en parfait accord avec la politique du groupe Volvo qui soutient un réseau L.G.B.T. interne mondial, V-Eagle. L'ensemble des établissements de Renault Trucks a activement participé à la 4e Semaine de la diversité et de l'inclusion organisée au sein du groupe Volvo en octobre 2017.

Renault Trucks a conclu un nouvel accord 2017-2020 sur le contrat de génération institué par la loi française en 2013. L'accord prévoit de nouvelles mesures en faveur de l'insertion durable des jeunes de 30 ans et moins (objectifs de recrutement, accueil et intégration, parrainage et tutorat) et l'emploi des salariés âgés de 55 ans et plus (maintien dans l'emploi, aménagement des fins de carrière, transmission des savoirs et des compétences, ergonomie). Les partenariats avec les écoles et le suivi des alternants ont été renforcés. L'entreprise a continué à travailler sur l'amélioration des conditions de travail et la prévention de la pénibilité. En 2017, les jeunes ont représenté 34,31 % des embauches en contrat à durée indéterminée. Le programme Engineering Graduate Programme destiné aux jeunes diplômés a permis de recruter 6 ingénieurs. Les salariés âgés de plus de 50 ans comptaient pour 6,55 % du total des recrutements et 24,9 % de l'effectif total (C.D.I.).

En 2017, Renault Trucks a soutenu en France une variété d'initiatives en faveur de l'égalité des chances, portées par plusieurs associations en région lyonnaise : tutorat d'étudiants issus de milieux défavorisés avec Article 1 ; promotion des métiers du numérique chez les femmes avec Social Builder ; accompagnement de créateurs d'entreprises venus de quartiers sensibles avec Rhône Développement Initiative ; chantiers d'insertion pour les jeunes des quartiers avec ALPES. L'entreprise a par ailleurs poursuivi le développement de relations avec le monde de l'éducation pour contribuer à rapprocher l'école et l'entreprise.

III/Principes relatifs à l'environnement

Renault Trucks agit en permanence pour réduire les effets sur l'environnement de ses activités et contribue au développement d'un transport routier de marchandises durable.

Renault Trucks applique une politique environnementale reposant sur un système de management qui associe son réseau de distribution, ses fournisseurs et ses partenaires. L'entreprise contribue aussi au plan environnemental du groupe Volvo à long terme. L'outil industriel, implanté en France, est organisé pour limiter la consommation d'énergie, d'eau et de matières premières, réduire la production de déchets et assurer une amélioration continue des performances environnementales. Les véhicules sont conçus en vue d'une réutilisation maximale des matériaux. Le montage des véhicules Renault Trucks est réalisé dans des usines certifiées ISO 14001 depuis 2001.

Renault Trucks a instauré un standard opérationnel dans tout son réseau de distribution et de réparation constitué de 1440 points de vente et de service dans le monde. Il fixe les exigences environnementales minimales relatives au respect de la réglementation locale : tri et élimination des déchets ; consommations d'énergie et de ressources naturelles ; prévention des risques environnementaux. Renault Trucks demande aussi à ses fournisseurs et à ses partenaires d'être certifiés ISO 14001 ou de s'engager dans une action de progrès continu.

Face au défi du dérèglement climatique, Renault Trucks développe et commercialise des solutions concrètes en vue de réduire efficacement les émissions de CO₂ : motorisations diesel optimisées, véhicules 100 % électriques, véhicules au gaz naturel, formations à la conduite rationnelle, outil de suivi de gestion de flotte, services connectés.

Protection de l'environnement sur les sites et dans le réseau de distribution

Renault Trucks a poursuivi son plan de réduction d'émissions et d'économies d'énergie à la suite de son bilan de gaz à effet de serre, mis à jour en 2015, et des audits énergétiques conduits la même année. Ces initiatives contribuent directement à la coopération environnementale sur la réduction de l'empreinte carbone établie depuis 2010 entre le groupe Volvo et le Fonds mondial pour la nature (WWF). Dans le cadre du programme *Climate Savers* du WWF, le groupe Volvo doit abaisser ses émissions de CO₂ de 8 % pour sa production, de 20 % sur sa logistique et de 40 millions de tonnes pour l'usage de ses produits d'ici 2020. A la fin de l'année 2017, les économies d'énergie réalisées représentaient déjà 102 GWh sur les 150 GWh fixés comme objectif. Entre 2012 et 2017, la consommation d'énergie par véhicule Renault Trucks produit a baissé de 38 %.

En 2017, les usines recycloient et valorisaient 99,4 % des déchets non dangereux (95 % en 2012), conséquence d'actions permanentes en faveur de la réduction des volumes de déchets, du tri amélioré et de la recherche de nouvelles filières de recyclage. Les sites sont engagés dans un programme pour tendre vers le zéro déchet enfoui et obtenir la certification *Landfill Free* propre au groupe Volvo.

Les sites industriels et tertiaires prennent en compte l'environnement dans l'ensemble des programmes de rénovation ou de réorganisation (changement de processus ou d'équipement, éclairages plus économiques, nouvelles chaudières, amélioration de l'isolation, double vitrages, etc.) Dans son usine de Bourg-en-Bresse (Ain-France), Renault Trucks a conclu un partenariat avec un syndicat intercommunal pour contribuer à la réhabilitation d'un cours d'eau qui traverse son site.

Des opérations d'informations et de sensibilisation aux enjeux environnementaux sont organisées tout au long de l'année pour l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise et de manière sectorielle, au cœur de l'activité et des métiers. Renault Trucks a organisé une série d'animations à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement durable du 29 mai au 2 juin 2017 et invité ses salariés à participer à l'initiative *Earth Hour* du WWF le 25 mars.

En 2017, Renault Trucks a introduit des clauses environnementales dans les contrats le liant à ses distributeurs et a organisé, la récupération des véhicules utilitaires en fin de vie dans son réseau en France, conformément aux exigences de la réglementation.

Transport durable des marchandises

En 2017, Renault Trucks a diffusé sur le marché des produits et services contribuant à l'efficacité du transport routier et à la réduction de ses effets sur l'environnement, notamment le modèle Renault Trucks D Wide CNG avec échappement horizontal conçu pour les métiers de la distribution.

Dans le domaine de l'électromobilité, Renault Trucks a préparé sa future offre de véhicules "zéro émissions" en fournissant au transporteur français Delanchy le prototype Renault Trucks D Wide 100 % électrique de 13 t. Équipé d'une caisse sous température dirigée avec un groupe frigorifique intégralement alimenté par les batteries de traction, le véhicule est expérimenté en conditions réelles d'exploitation pour la livraison de produits frais en centre-ville.

Renault Trucks a poursuivi ses recherches pour améliorer l'efficacité énergétique des ensembles routiers en lançant FALCON, un projet de convoi complet expérimental visant à obtenir une réduction de la consommation de carburant et des émissions de CO₂ de 13 % par rapport à un attelage standard. Les

développements technologiques portent entre autres sur l'optimisation de l'aérodynamique de l'ensemble tracteur et semi-remorque, les pneumatiques à faible résistance au roulement et connectés, les fonctionnalités prédictives d'aide à la conduite économe et de gestion d'énergie, et l'amélioration de la chaîne cinématique au moyen d'une nouvelle génération de système de récupération de chaleur Rankine et de formulations de lubrifiants optimisées.

Les expérimentations du véhicule laboratoire UrbanLab2 menées dans le cadre du projet EDIT (Efficient Distribution Truck) visant réduire la consommation des véhicules de distribution de 13 % se sont poursuivies. Élaboré sur la base d'un modèle Renault Trucks D Wide, ce camion est notamment équipé d'un système micro-hybride à faible voltage qui récupère une partie de l'énergie du freinage pour entraîner des équipements auxiliaires. Il est également connecté aux feux tricolores dont il peut anticiper le changement pour définir un profil de vitesse minimisant sa consommation. Renault Trucks a remporté pour ce projet le « Prix de la chaîne cinématique à faibles émissions » décerné par le pôle de compétitivité européen CARA, spécialisé dans les solutions de mobilité urbaine, et la Plate-forme de l'automobile française (P.F.A.) qui fédère les industriels de la filière automobile et du transport routier en France.

Renault Trucks a exploré les possibilités offertes par la fabrication additive métallique en tant que procédé de fabrication des moteurs de camions. Les ingénieurs de Renault Trucks ont montré que grâce à cette technologie le nombre de pièces d'un moteur de 5 litres de cylindrée pouvait être réduit de 25 % et son poids abaissé dans la même proportion soit un gain de 120 kg. Rendus plus légers, ils consommeraient moins de carburant et émettraient en conséquence moins de CO₂.

Enfin, Renault Trucks a organisé en 2017 la 4e édition de sa compétition internationale de conduite économique Optifuel Challenge à laquelle ont participé plus de 2 500 chauffeurs issus de 30 pays. Renault Trucks a prodigué à ses clients plus de 3 000 jours de formation à la conduite économique.

IV/Principes relatifs à la lutte contre la corruption

Renault Trucks attache une grande importance à son crédit à travers le monde et conduit ses affaires dans le respect de l'éthique et conformément aux lois et réglementations qui régissent son activité. La lutte contre la corruption est un domaine dans lequel le respect des lois est primordial. Il est dans l'intérêt de Renault Trucks de lutter contre la corruption car de telles pratiques portent atteinte au jeu ordinaire de la concurrence et empêchent la conclusion de transactions dans des conditions normales de rentabilité. La corruption nuit à la gouvernance, à la réputation et à l'éthique de Renault Trucks. Elle expose l'entreprise ainsi que les personnes impliquées à de lourdes poursuites judiciaires.

Pour protéger sa réputation, Renault Trucks suit le Programme de lutte contre la corruption du groupe Volvo. Il consiste en diverses règles décrites dans une série de documents internes dont le Code de conduite et la Politique de lutte contre la corruption, ainsi qu'en un large éventail d'outils de formation, de dialogue, de conseil, d'assistance et d'audit. Son objectif est de prévenir les tentatives de corruption et d'empêcher Renault Trucks et ses partenaires d'y prendre part.

Le Programme de lutte contre la corruption repose sur l'identification et la réduction des risques par des processus et des formations adaptés. Ces risques de corruption sont déterminés en fonction des modèles de distribution commerciale, de la nature des clients et des pays. Ils sont évalués en permanence pour contrôler que le dispositif reste pertinent. Les contrôles diligentés régulièrement auprès des partenaires commerciaux sont un élément essentiel dans la réduction des risques. En outre, le programme détaille des procédures particulières pour décider de la conclusion de contrats.

Renault Trucks s'interdit d'offrir des récompenses ou avantages quelconques à ses clients et prospects, aux gouvernements, aux agences gouvernementales ou représentants de ces entités, en violation des lois applicables ou des pratiques commerciales généralement admises. Cette interdiction vise notamment le recours à des tiers pour réaliser, de manière directe ou indirecte, des paiements

injustifiés à des fonctionnaires internationaux, à des représentants officiels de gouvernements ou aux individus et institutions qui leur sont liés.

Le programme anti-corruption s'applique à tous les employés de Renault Trucks, ainsi qu'à ses agents et partenaires commerciaux, dans toutes les zones géographiques où Renault Trucks est présent. Une formation sur son contenu et ses exigences leur est ouverte. Ils peuvent accéder à une documentation complète depuis l'intranet de Renault Trucks via les ordinateurs mis à leur disposition, en ce compris ceux situés dans certains bureaux et sur les lignes de production pour ceux d'entre eux qui n'en utilisent pas dans le cadre de leurs missions quotidiennes. Les personnels des fonctions commerciale, financière et juridique sont formés de manière prioritaire et obligatoire.

Toute suspicion de violation du Programme anti-corruption doit être signalée au responsable du Programme de lutte contre la corruption au sein du groupe Volvo. Celui-ci doit, le cas échéant, signaler les actes de corruption aux autorités concernées. Il est disponible pour répondre aux questions relatives à la mise en œuvre du programme anti-corruption. Tel que mentionné dans le Code de conduite, en cas de conflit entre la loi locale applicable et les dispositions de ce code, la loi locale prévaut.

En 2017, l'essentiel des contrats commerciaux liant Renault Trucks à ses distributeurs dans le monde, reconduits ou nouvellement établis ont fait l'objet d'un audit anti-corruption et leur rédaction a incorporé des dispositions anti-corruption.
